



**HAL**  
open science

# De la Méditerranée à l'Europe de l'est, les migrants entre “ armes hybrides ” et objets de solidarité

Swanie Potot, Giulia Breda

► **To cite this version:**

Swanie Potot, Giulia Breda. De la Méditerranée à l'Europe de l'est, les migrants entre “ armes hybrides ” et objets de solidarité. Andrea Calabretta. Un dialogue italo-français sur les mouvements en Méditerranée, Presses universitaires de Padoue, inPress. halshs-04356479

**HAL Id: halshs-04356479**

**<https://shs.hal.science/halshs-04356479>**

Submitted on 20 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Version autrices de l'article

1. **Giulia Breda, Swanie Potot, « De la Méditerranée à l'Europe de l'est, les migrants entre « armes hybrides » et objets de solidarité » in Andrea Calabretta, Un dialogue italo-français sur les mouvements en Méditerranée, Presses Universitaires de Padoue, 2023**

Giulia Breda, sociologue, Université Côte d'Azur

Swanie Potot, sociologue, Unité de recherche Migrations et société, Université Côte d'Azur

## Introduction

Les migrations par la Méditerranée constituent la route la plus courte et la plus empruntée vers l'Europe en provenance des côtes nord-africaines ou du Moyen-Orient. Si l'on remonte aux trente dernières années, on constate que c'est sur ses côtes qu'ont été testés et que se sont développés les dispositifs les plus élaborés de contrôle et de limitation des migrations, à commencer par le dispositif Frontex.

Il est intéressant de constater qu'aujourd'hui, le « modèle » méditerranéen qui conjugue répression, encampement (Agier et Lecadet, 2014 ; Bouagga, 2017), tri entre « réfugiés » et « migrants indésirables » (Agier, 2009 ; Kobelinsky, 2008) et pratiques irrégulière des Etats (Bužinkić et Avon, 2020), se retrouve sur d'autres frontières européennes. Le cas présenté dans les lignes qui suivent porte sur les confins de l'Union européenne en Pologne. Il a attiré notre attention tandis que nous travaillions sur les arrivées par l'Italie et la Grèce. La focale depuis longtemps orientée sur les frontières sud de l'UE, s'est temporairement déplacée vers une nouvelle zone de tension migratoire, aux abords de la Biélorussie.

Pour la première fois dans la courte histoire de la « forteresse Europe » (Bigo, 1998), un Etat a créé de toute pièce un enjeu migratoire sur un territoire connu pour être particulièrement fermé et surveillé. Le président Loukachenko a ainsi construit une route alternative à la Méditerranée aux confins est de l'UE. Il nous semble alors pertinent de

comprendre comment l'expérience des frontières méditerranéennes a en quelque sorte été reproduite aux abords de la forêt primaire de Białowieża, par un Etat polonais en quête de légitimité auprès de ses homologues européens. En faisant un parallèle avec la situation méditerranéenne, on cherche ici à remettre en contexte non seulement la répression des migrations mise en œuvre par les autorités polonaises, mais également la forte mobilisation d'activistes autour d'une question sociale émergente dans un pays dirigé par une coalition de droite radicale.

## De la menace migratoire à l'instrument de soft power

« *Nous faisons face à une attaque hybride, brutale, violente et indigne* »<sup>1</sup>, c'est par ces propos que le président du Conseil européen abordait le drame qui se jouait aux frontières de la Pologne, la Lituanie et la Lettonie avec la Biélorusse, en novembre 2021. Après des décennies de discours anti-immigration, l'Union européenne considère désormais les personnes en mobilité comme des armes que des pays malveillants sont susceptibles de retourner contre elle. Les quelques dix à vingt mille personnes massées aux abords de la Pologne à l'automne 2021 constitueraient ainsi une menace qui pourrait déstabiliser la quiétude des quelques cinq cents millions d'Européens, justifiant dès lors d'user envers elles de procédés en contradiction avec le respect de la dignité humaine.

Cette « menace » est la conséquence directe de l'instrumentalisation politique de la question migratoire dans la plupart des Etats européens. La xénophobie ouvertement portée par un certain nombre de partis aujourd'hui au pouvoir, et la contamination de cette thématique dans tout l'échiquier politique ont développé une peur de l'immigration dans de larges pans de la population. Bien que nombre d'économistes aient montré que l'immigration n'avait pas d'effet négatif sur l'économie (Jayet, Ragot et Rajaonarison, 2001), que les démographes aient mis en exergue la relative stabilité des migrations à l'échelle mondiale (Héran, 2017) et le risque de déclin démographique de la population européenne si elle ne bénéficiait pas d'apports extérieurs (United-Nations, 2000), bien que des chercheurs de tous horizons aient souligné les effets délétères de la fermeture des frontières (Bassi et Souiah, 2019 ; Heller et Pécoud, 2017 ; ObsMigAM, 2020 ; Schmoll, 2020 ; Streiff-Fénart et Segatti, 2011) et expliqué les attraits de la circulation (Pécoud et de Guchteneire, 2009 ; Wihtol De

---

<sup>1</sup> Charles Michels, président du Conseil européen, 17 novembre 2021.

Wenden, 2017), le jeu rhétorique politique a fait de la mobilité internationale un continuel problème à traiter. Depuis bientôt quarante ans, les pays les plus riches sont entrés dans une logique de fermeture envers certaines populations, imposant des visas attribués selon des critères de plus en plus discriminants et érigeant des contrôles sans cesse plus poussés, à l'aide de technologies toujours plus sophistiquées.

En faisant entrer dans cette dynamique de protection des pays tiers, de départ ou de transit, qui n'ont pas d'intérêt direct à limiter les migrations, les Etats ouest-européens ont eux-mêmes créé la possibilité de « négocier » le blocage des personnes en mobilité. Ainsi, pour que les pays maghrébins développent des politiques migratoires nationales, avec contrôle de leurs propres frontières à l'entrée et -surtout- à la sortie, mettent en place des politiques d'accueil de demandeurs d'asile -éludant alors l'option de la réinstallation plus au nord- et agissent comme des partenaires dans la lutte contre la migration illégalisée, il fût nécessaire d'offrir des contreparties (Boubakri, 2004 ; Rodier et Morice, 2010). Non seulement l'UE et ses Etats membres contribuent largement aux équipements et aux formations des gardes-frontières dans de nombreux pays, mais tout laisse penser que la question migratoire pèse par exemple, depuis les années 2000, sur les négociations concernant les quotas d'importation des produits agricoles marocains en Europe ou sur les pourparlers autour de la délicate question de la pêche. Sur un plan plus politique, il n'est un secret pour personne que le retour du président libyen Mouammar Kadhafi sur la scène internationale en 2007 fut conditionné, entre autres, à la mise en œuvre par de ce dernier, d'un arsenal répressif limitant les départs d'embarcations vers l'Europe. Plus récemment, les négociations de la Turquie avec l'Union européenne ont encore une fois souligné le pouvoir offert à un président qui a la capacité de jouer avec la dite « menace migratoire » : en 2016, alors que des millions de Syriens tentent de fuir la Syrie en guerre en essayant de rejoindre l'Europe via la Turquie, cette dernière s'engage à retenir cette population sur son territoire et à accepter le retour sur son sol de ceux arrivés sans autorisation en Grèce, en contrepartie de la levée des restrictions sur les visas attribués aux Turcs pour leur entrée dans l'espace Schengen<sup>2</sup>.

En ce sens, la stratégie du président biélorusse Viktor Loukachenko s'inscrit dans une voie déjà largement ouverte par d'autres et, lorsqu'en juin 2021, le Conseil européen, voyant

---

<sup>2</sup> Accord sur l'immigration entre la Turquie et l'Union européenne signé le 18 mars 2016.

pointre le problème biélorusse, « *condamne et rejette toute tentative de pays tiers d'instrumentaliser les migrants à des fins politiques* »<sup>3</sup>, il a depuis longtemps lui-même fait de la question migratoire une monnaie d'échange de grande valeur en politique internationale. Son objectif est sous certains aspects assez similaire à celui du président libyen M.Kadhafi en son temps : il entend reprendre sa place de dirigeant reconnu sur la scène internationale, malgré la condamnation de sa politique par l'UE. Il souhaite renégocier les sanctions contre la Biélorussie prises en conséquence de son élection controversée en août 2020 pour un sixième mandat à la tête du pays et de la répression des manifestations qui s'en est suivie.

En effet, depuis cette date la tension n'a eu de cesse de monter entre ces deux entités. En août 2020, l'UE refuse de reconnaître les résultats de l'élection, considérant que celle-ci n'a été ni libre ni régulière. Dans un jeu où la Russie et l'UE se disputent leurs influences respectives en Europe de l'Est, le fidèle de Vladimir Poutine est challengé par une opposition pro-européenne. L'UE prend une première série de sanctions à l'encontre de personnalités et d'entités biélorusses le 1er octobre 2020 et se dit « *prête à soutenir une transition démocratique pacifique, en recourant à toute une série d'instruments, y compris un plan global de soutien économique à une Biélorussie démocratique* »<sup>4</sup>. Suite à ces premières mesures, les sanctions ont plusieurs fois été renforcées, notamment (4ème série de sanctions) après l'atterrissage forcé d'un avion de ligne à Minsk (Biélorussie), conduisant à la détention par les autorités biélorusses du journaliste Raman Pratasevich ainsi que de Sofia Sapega, le 23 mai 2021. Progressivement, tous les canaux diplomatiques sont fermés par l'UE et le président n'est plus reconnu dans sa fonction. Telle est la situation avant que ne débute la dite « guerre hybride », qui est sans doute moins une « vengeance » envers l'UE, comme décrite par de nombreux médias, qu'une offensive en vue de provoquer un changement dans un rapport de force jusque-là défavorable au président Loukachenko.

## Ouverture d'une route migratoire alternative à la Méditerranée

A partir de juin 2021, la Biélorussie ouvre véritablement une nouvelle route migratoire vers l'Union européenne en vendant en grand nombre des visas pour le territoire biélorusse. De nouvelles lignes aériennes sont ouvertes, notamment par la compagnie nationale Belavia,

---

<sup>3</sup> Conclusions du Conseil européen, 24 et 25 juin 2021.

<sup>4</sup> Conseil de l'UE Communiqué de presse 17 décembre 2020

depuis diverses villes (Istanbul, Damas, Bagdad...) et des agences de voyage mettent en vente des forfaits tout compris avec vols, hébergement et transport pour rejoindre la zone frontalière entre la Biélorussie et la Pologne, la Lituanie ou la Lettonie, pour des prix bien inférieurs à ceux pratiqués pour le passage par la Méditerranée (entre deux et douze mille euros d'après nos informations). Le bruit se répand rapidement parmi les migrants potentiels du Moyen-Orient et d'Afrique et, en quelques mois, ce seraient d'après les estimations de l'UE, entre dix et vingt mille personnes, de nationalités extrêmement diverses (afghane, syrienne mais aussi sénégalaise, érythréenne, soudanaise, etc.) qui rejoindraient ainsi Minsk dans le but de se rendre dans en UE. Il s'agit véritablement d'une alternative à la Méditerranée.

En août 2021, le Conseil européen s'émeut de la situation et communique « *Les ministres ont exprimé leur solidarité avec les États membres de l'UE concernés et se sont déclarés en faveur d'une assistance supplémentaire sur ce tronçon de la frontière extérieure de l'UE. Les agences de l'UE ont rapidement apporté un appui : l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) et Europol ont déployé un grand nombre d'officiers et d'experts et ont fourni des équipements techniques* ». Ainsi, les instruments développés autour du bassin méditerranéen sont directement réemployés en Pologne dans le but de « protéger » les frontières européennes contre « l'arme » migratoire.

Toutefois comprenant sans doute que la bataille est perdue, l'UE choisira quelques mois plus tard la voie de la négociation. En novembre 2021, alors que les informations circulent désormais et que le drame humain qui se joue dans les forêts de Podlachie, en Pologne, est documenté par un nombre croissant de médias, l'UE revoit ses sanctions à l'encontre de la Biélorussie. Sous couvert de les durcir face à la question migratoire, les dirigeants européens ouvrent des canaux de communication avec le pouvoir biélorusse. Si la Commission vote un nouveau train législatif permettant de mettre en place des mesures de rétorsion contre les compagnies aériennes qui participent à l'acheminement des migrants vers la Biélorussie, les médias commentent également les deux longs entretiens, dont on ne connaît pas la teneur, entre la chancelière allemande Angela Merkel et Viktor Lukachenko. Celui-ci redevient donc un interlocuteur légitime aux yeux des dirigeants européens et se trouve *de facto* reconnu dans son rôle de président sur la scène internationale.

Ces discussions conduisent au rapatriement de quelques centaines de migrants depuis Minsk, avec le soutien de la mission du Service européen pour l'action extérieure et une aide financière de l'UE, sans que cette opération très médiatisée ne règle pourtant la situation de quelques milliers d'autres, toujours bloqués à la frontière. La mobilisation de la diplomatie européenne sur ce dossier se dirige non seulement vers Minsk mais également envers les pays de départ et de transit. La Turquie est mobilisée pour limiter les embarquements de migrants potentiels depuis ses aéroports et l'Irak s'engage à suspendre les vols pour Minsk et à faciliter les retours volontaires depuis la Biélorussie et la Lituanie.

Dans ce jeu géopolitique, non seulement le président Loukachenko regagne son rang de leader biélorusse auprès des Européens, mais il reconquière également une place de valeur auprès de Moscou dont les relations avec l'UE s'enveniment de jour en jour. Aux yeux de Vladimir Poutine, la région frontalière biélorusse est une ressource stratégique de première importance ; cela se confirme quelques mois plus tard, début 2022, par l'utilisation de ce territoire comme base arrière de la guerre russo-ukrainienne.

De son côté, le gouvernement polonais issu du parti Droit et Justice, de droite populiste, dirigé par le Premier ministre Mateusz Morawiecki, tire également quelque avantage de la situation. Depuis plusieurs années sa politique est vivement commentée et parfois officiellement contestée par la Commission européenne. Les mesures anti-LGBT, la dure répression des manifestations d'opposition, la quasi-interdiction de l'avortement en 2020<sup>5</sup> et la tentative de passer une loi contre la liberté de la presse fin 2021<sup>6</sup> sont quelques-uns des aspects très critiqués de la politique polonaise. De ce point de vue, la question migratoire lui permet de regagner quelques lettres de noblesse, dans la mesure où ce régime apparaît désormais comme un bon élève de la répression des migrations. Avec une relative discrétion quant à ses méthodes, il parviendrait à maîtriser la situation migratoire, libérant les autres Etats de cette « menace » et permettant ainsi aux institutions européennes de ne pas se compromettre dans le traitement illégal des migrations.

### **Encadré méthodologique**

<sup>5</sup> L'avortement n'est plus autorisé depuis 2020 que dans deux circonstances : grossesse résultant d'un acte illégal, risque pour la vie ou la santé de la femme enceinte.

<sup>6</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/08/12/en-pologne-de-nouvelles-menaces-pour-la-liberte-de-la-presse\\_6091253\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/08/12/en-pologne-de-nouvelles-menaces-pour-la-liberte-de-la-presse_6091253_3210.html)

Chercheuses en sciences sociales, travaillant sur la question migratoire, nous nous intéressons plus particulièrement depuis quelques années aux transformations des frontières à l'échelle afro-européenne et aux mobilisations civiles qu'elles suscitent.

Nous décidons de nous rendre sur place après la période de forte médiatisation, envisageant -avec raison- que malgré l'annonce de vols retours, la route migratoire inaugurée par le président biélorusse ne s'est pas refermée. C'est en effet un moyen pour ce dernier de maintenir une certaine pression, faisant craindre la reprise des passages massifs à tout moment. Il nous importe alors de comprendre ce qui se joue sur place, entre personnes en migration, forces de répression polonaises et activistes.

Afin d'optimiser notre séjour sur place, nous entrons préalablement en contact avec des chercheurs de l'Université de Varsovie dont une partie s'avère très impliquée sur la situation frontalière actuelle. En suivant un séminaire en ligne organisé sur le sujet par ces collègues et en butinant des renseignements sur internet, nous parvenons en outre à entrer en contact avec un certain nombre de personnes et d'organisations concernées, dont la majorité collabore à un réseau d'activistes nommé Grupa Granica (Groupe frontière)<sup>7</sup>.

Ces divers échanges nous conduisent à décider de passer deux jours à Varsovie, capitale polonaise, pour quelques entretiens et de partir en Podlachie, vers une région frontalière au sud de Bialystok, dont le chef-lieu est Hajnowka où nous avons des contacts. Cette région est, comme le reste des 500km de frontière polono-biélorusse, un lieu de passage important. Elle est en outre connue pour abriter la dernière forêt primaire d'Europe, à cheval sur les deux pays, par laquelle de nombreux migrants tentent de rejoindre la Pologne pour se rendre ensuite, pour la majorité d'entre eux, vers l'Allemagne. Il s'agit d'une région de plaines, couverte de forêts marécageuses, très humide et froide en hiver (entre 0° et -15°). La zone est économiquement l'une des moins développées du pays, marquée par l'exode rural. Elle réunit des populations ethniquement différenciées : les orthodoxes d'origine biélorusse, les catholiques d'origine polonaise et les musulmans tatars ; depuis l'holocauste, elle n'abrite plus de juifs<sup>8</sup>. Le tracé de la frontière actuelle date de 1945 et le sentiment d'un territoire

---

<sup>7</sup> Voir le rapport édité par ce groupe <https://grupagranica.pl/files/Grupa-Granica-Report-Humanitarian-crisis-at-the-Polish-Belarusian-border.pdf>

<sup>8</sup> En 1941, le ghetto de la seule ville de Bialystok comptait 50.000 personnes. A partir de 1943, ses habitants ont été transportés vers le camp de concentration de Majdanek (KL Lublin) ou le camp d'extermination de Treblinka.



homogène artificiellement coupé par la frontière issue de la Seconde Guerre mondiale reste ancré dans les esprits de certains habitants, beaucoup de familles ayant des membres de part et d'autre de la ligne de démarcation.

## Construction de la crise polonaise

C'est à partir d'un hiatus quant au tracé de la frontière que débute la « crise migratoire » polonaise de 2021. En effet, à la mi-août, 32 Afghans défrayent la chronique : ils sont arrêtés dans leur déplacement vers la Pologne et se retrouvent bloqués au milieu d'un champ, tout proche du village d'Usnarz Górny, entourés de militaires biélorusses d'un côté et polonais de l'autre, chacune des deux parties considérant que leur camp de fortune est installé dans le pays voisin. S'en suit une polémique territoriale entre les deux Etats. Bien que tragique, cela souligne le caractère habituellement non problématique de cette frontière. Dans les décennies passées, celle-ci a essentiellement été traversée, via les axes routiers, par quelques Biélorusses et des Tchétchènes en quête d'asile, et la question migratoire en Pologne se centrait jusqu'alors autour de cette population.

La situation inaugurée par ces 32 Afghans est d'un tout autre ordre. Il s'agit progressivement de milliers de personnes qui seront accompagnées par les autorités biélorusses aux abords de la frontière et contraintes de la traverser, malgré les obstacles naturels et humains érigés devant eux. Une partie de la frontière est matérialisée par des fils de fer barbelés, mais en de nombreuses parties, il ne s'agit que d'une ligne imaginaire qui traverse des clairières, des marécages ou des forêts. Les migrants y sont alors poussés et, d'après les récits récoltés par les activistes, sont battus voire menacés par des tirs d'armes à feu s'ils font demi-tour.

Dans la région explorée, le passage consiste à traverser des forêts détrempées de plusieurs dizaines de kilomètres où, faute de point de repère, il est extrêmement difficile de s'orienter. Seuls les GPS des téléphones portables permettent d'éviter de tourner en rond parmi les arbres, avant d'arriver à court de batterie. Les marécages et les cours d'eau obligent à suivre des tracés chaotiques qui prolongent d'autant le temps passé dans la forêt et multiplient les risques de noyade et d'enlèvement. Parvenus en lisière de forêt, certains s'y enfouissent à nouveau pour éviter les contrôles polonais et tenter de sortir à un meilleur moment ou depuis un lieu moins surveillé. Ces passages peuvent ainsi prendre de quelques

jours à plusieurs semaines, sans équipement, sans réserve de nourriture, par des températures ayant atteint les moins quinze degrés Celsius en novembre.

Les rumeurs propagées par les personnes qui ont vendu, dans les pays de départ, les tickets et visas pour la Biélorussie, laissaient penser qu'il s'agissait d'un passage facile en comparaison de la route des Balkans ou celle de la Méditerranée. Cela explique la variété des profils des migrants : des hommes de tous âges, des femmes, des familles avec enfants, des personnes à la condition physique précaire, etc. Le nombre de morts est, et restera probablement inconnu, même si une vingtaine de corps a déjà été retrouvée et enterrée dans les cimetières musulmans de la région.

Cette information restera d'autant plus confidentielle que l'arsenal déployé côté polonais est totalement discrétionnaire. En effet, dès le 2 septembre 2021, la Pologne instaure un état d'urgence sur une bande d'environ trois kilomètres de large tout le long de la frontière avec la Biélorussie<sup>9</sup>. Cette zone rouge, qui couvre le territoire de 180 communes des voïvodies de Podlachie et de Lublin, est interdite à toute personne autre que ses habitants et, dans la région visitée, les gardiens du parc naturel. Le ministère de l'Intérieur y aurait déployé jusqu'à 20.000 soldats et policiers pour contenir la « menace migratoire ». De fait, les journalistes, les associations humanitaires, les chercheurs, comme toute personne susceptible de témoigner, sont tenus à l'écart du théâtre des opérations et donc des refoulements en masse, des mauvais traitements à l'endroit des migrants et des violations de la loi qui y sont pratiqués quotidiennement par d'après les témoignages recueillis.

Parallèlement, la Pologne a décliné le soutien international dans la gestion de cette « crise » sur le terrain. Ce refus de bénéficier du soutien des forces de Frontex, du HCR (Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies) et de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) lui permet de conserver la maîtrise des événements dans cette zone et de la communication sur ces faits. Cela explique que peu d'informations aient circulé sur les incidents à la frontière même. On note à ce propos que la plupart des photos parues dans la presse internationale étaient prises depuis le côté biélorusse de la frontière et diffusées depuis des agences de ce pays, celui-ci ayant en revanche intérêt à publiciser la situation qu'il

---

<sup>9</sup> La chambre criminelle de la Cour suprême polonaise a rendu un jugement mardi 19 janvier 2022 : l'interdiction générale d'accès à la zone frontière a été jugée contraire à la Constitution.

est parvenu à créer dans un but de déstabilisation. Ceci nous rappelle que la « guerre hybride » est aussi et surtout une guerre informationnelle.

Ce que cachent les autorités polonaises, ce sont les pratiques de ses agents. A l'encontre de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés ratifiée par ce pays en 1991, la Pologne pratique en effet des « pushbacks ». Cette pratique consiste à renvoyer de l'autre côté de sa frontière des personnes entrées sur un territoire national donné, sans leur permettre de faire valoir leur droit, notamment de déposer une demande d'asile ou de demander une prise en charge par l'Etat pour les mineurs. Ces refoulements expéditifs ont été déployés dès les premières arrivées par les forces polonaises. D'abord mise en œuvre illégalement au regard du droit polonais, le parlement a voté un amendement le 14 octobre 2021 autorisant officiellement cette pratique<sup>10</sup>. La criminalisation de l'entrée irrégulière sur le territoire devient la justification du refus du droit d'asile. La contradiction de cet amendement avec le droit européen n'a pas soulevé beaucoup de protestations du côté de l'UE, les dirigeants européens se montrant plus soucieux de limiter les arrivées de personnes en exil dans l'espace Schengen que de faire respecter les droits humains. Bien que le Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU ait émis un communiqué rappelant que ces renvois forcés « *constituaient une violation du droit international* »<sup>11</sup>, partout où ils ont été observés aux abords de l'UE, que ce soit en mer Egée, dans le détroit de Gibraltar, dans les Balkans ou ailleurs, les pushbacks sont tacitement approuvés par les autres Etats européens qui craignent, en cas d'arrivées importantes dans les pays qui constituent la frontière externe de l'UE, d'être amenés à devoir « partager le fardeau » (expression médiatique fréquente) et accueillir des exilés sur leur territoire via des redéploiements, comme cela a plusieurs fois été réclamé par la Grèce et l'Italie et parfois mis en œuvre.

Ainsi, de jour comme de nuit, dans la zone interdite et au-delà, des patrouilles de soldats font des rondes sur les petites routes et les pistes qui longent la frontière afin de dénicher des personnes en exil. On sait peu de choses de ce qu'il advient d'elles quand elles

---

<sup>10</sup> La loi précise qu'un étranger interpellé à la frontière de l'Union européenne immédiatement après l'avoir franchie illégalement sera obligé de quitter sur-le-champ le territoire polonais. Une interdiction temporaire d'entrée en Pologne et dans la zone Schengen pendant une période allant "de six mois à trois ans", lui sera alors remise par les autorités. Amendement à la loi nationale sur les étrangers, validé le 14 octobre 2021 par le Parlement polonais.

<sup>11</sup> UNHCR, communiqué du 22 octobre 2021, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2021/10/61765a96f/hcr-appelle-etats-mettre-fin-limpasse-frontiere-belarus-lue-deviter-nouvelles.html>

sont débusquées. Certaines témoignent de leur parcours lorsqu'après plusieurs tentatives de passage échouées, elles parviennent enfin à passer et rencontrent des activistes polonais. Elles disent parfois avoir été maltraitées par des hommes en uniforme -sans doute pour les dissuader de revenir- tandis que d'autres racontent avoir été conduites dans des postes de police avant d'être rembarquées dans un camion puis renvoyées à un poste frontière du côté biélorusse. D'après nos informations, lorsqu'elles arrivaient en Biélorussie, celles-ci étaient soit directement repoussées dans l'autre direction un peu plus loin, soit bénéficiaient d'un moment de repos, éventuellement d'une nuit à l'abri, avant d'être à nouveau conduites en un point de passage vers la Pologne, souvent de nuit. Ces pratiques sont documentées par les personnes en migration elles-mêmes qui parfois filment leurs péripéties. Divers groupes d'activistes diffusent via les réseaux sociaux ces vidéos ainsi que les scènes dont ils sont directement témoins, avec pour objectif de sensibiliser l'opinion publique internationale sur ce qu'ils qualifient de drame humain.

De son côté, l'Etat polonais se lance dans une propagande anti-migratoire. En janvier 2022, la rhétorique de l'invasion et de la menace que représentent les migrants se mêlait, dans les médias, aux sujets dénonçant la menace Russe envers l'Ukraine. Dans les deux cas, le théâtre des opérations était la Biélorussie et l'objectif était une déstabilisation de l'Union européenne. Située en première ligne, la Pologne se présente comme particulièrement menacée mais fortement protégée par ses propres militaires. Le soutien aux soldats fait l'objet de campagnes nationales. Ainsi, dans la région enquêtée, des banderoles avaient été déployées, notamment devant des églises, portant un slogan répété ailleurs sous différentes formes : « *Nous remercions les soldats et militaires polonais pour la défense des frontières de la République. #DerrièreChaqueUniformePolonaisUnMur* ». Contre nos attentes, cette même bannière était déployée sur une des mosquées ayant pris en charge l'inhumation des corps retrouvés dans les marais, ceci probablement sous la pression tacite des autorités locales, selon nos informateurs. Le gouvernement s'est ainsi lancé dans une véritable entreprise de mise en valeur du travail effectué par la police et l'armée dans la zone frontalière, évacuant ou marginalisant toute critique de celui-ci avec l'appui de la majorité des grands médias. Le registre sécuritaire, particulièrement prisé par le parti Droit et Justice au pouvoir depuis 2015, trouve en cette occasion à se déployer avec une force sans précédent.

## Mobilisation citoyenne, d'une cause à une autre

Pourtant, ici comme ailleurs en Méditerranée (Giliberti et Potot, 2021), l'opprobre publique, le déploiement de forces militaires et policières rendu extrêmement visible dans cette région désertée, et l'instauration de l'état d'urgence partiel n'ont pas empêché la mobilisation de citoyens polonais en soutien aux personnes migrantes.

Dès l'été 2021, quelques associations concernées par la question migratoire se mobilisent pour intervenir auprès des 32 Afghans bloqués sur la frontière. Il s'agit principalement de bénévoles, d'intervenants sociaux et de juristes qui opèrent habituellement dans des centres d'accueil ou auprès de familles immigrées depuis un certain nombre d'années, sur des questions aussi diverses que l'apprentissage de la langue française, la scolarisation des enfants, le suivi juridique de demandes d'asile, etc. Ces associations, dont la majorité sont basées à Varsovie, ont déjà des liens entre elles et se réunissent régulièrement pour des réunions de coordination. C'est donc spontanément, en ayant connaissance de l'affaire de la frontière, que certaines personnes de ce réseau, qui deviendra bientôt le Grupa Granica, se rendent sur place pour tenter de démêler la situation ou bien qu'elles se mobilisent depuis Varsovie ou d'autres grandes villes du pays.

A partir de cet événement, la situation se complexifie rapidement avec l'arrivée de migrants en plus grand nombre dès la fin du mois d'août. Du fait de la médiatisation de ces arrivées, on voit émerger un élan de soutien qui débordera très rapidement le réseau initial pour inclure de nombreuses autres organisations et individus à travers tout le pays. Cette mobilisation rapide s'appuie sur un tissu contestataire qui s'est formé et renforcé au cours des dernières années, en opposition à plusieurs initiatives très conservatrices portées par le pouvoir.

Ainsi, le recul du droit à l'avortement, qui a fait l'objet de plusieurs tentatives à partir de 2016 avant de parvenir s'imposer en 2020, a soulevé une opposition virulente à travers tout le pays. Dans toutes les grandes villes, des milliers de manifestants, non seulement issus d'organisations féministes, mais également d'un public plus large de sensibilité progressiste, ont donné de la voix dans la rue. Face à la charge de la majorité au pouvoir, divers groupes minoritaires se sont coalisés. De même, les campagnes anti-LGBT, qui se sont traduites à partir

de 2019 par la déclaration de « zones libres d'idéologie LGBT » dans 80 villes du pays<sup>12</sup>, ont rassemblé des opposants bien au-delà des seuls cercles prioritairement concernés. De nombreuses manifestations ont eu lieu à travers le pays, où les anti-conservateurs ont élargi leurs rangs et gagné en visibilité. Dans la même veine, le retrait de la Pologne du traité européen sur les violences faites aux femmes a encore renforcé cette dynamique. Arguant que ce traité irait à l'encontre des droits des parents en demandant aux écoles d'enseigner l'égalité entre les femmes et les hommes, les propos du ministre de la Justice ont encore davantage cristallisé le clivage entre les tenants d'un catholicisme conservateur et les milieux libéraux et de gauche. Les arrestations de militants pour atteinte à des sentiments religieux, à l'été 2020, renforçaient encore ce climat et ont eu pour effet de donner corps à une large coalition d'opposition. On a pu observer cette union autour de différentes causes, lors de l'investiture du président Andrzej Duda pour sa réélection le 6 août 2020, tandis que les députés de gauche portaient les couleurs du drapeau arc-en-ciel, devenu bien au-delà de sa signification première liée à la cause LGBT, un emblème antigouvernemental.

Ce que le journal *Le Monde* qualifie de « révolution conservatrice permanente »<sup>13</sup> a donc eu pour contre-effet de créer des synergies du côté des opposants au gouvernement. C'est ce dont témoignaient les activistes rencontrés dans la région de Bialystock, dont un certain nombre ne s'étaient pas intéressés à la question migratoire avant l'été 2021 mais étaient entrés en militance ces dernières années, sur d'autres thématiques. Il semble qu'une fois l'attitude contestataire adoptée, elle puisse aisément se mouvoir d'une cause à une autre. La politique de l'Etat, dans ses différentes composantes, constitue en effet un tout cohérent, appuyée sur une idéologie réactionnaire-catholique d'extrême droite. Dès lors, s'opposer à toutes les manifestations de cette idéologie, qu'elle s'exprime vis-à-vis des femmes, des minorités sexuelles ou des étrangers, semble être la réponse apportée par une partie de la population, minoritaire mais très active. Le maillage associatif qu'il en résulte et la propension de cette minorité à se mobiliser à chaque nouvelle sortie du gouvernement expliquent probablement la forte mobilisation autour de la question migratoire dès l'été 2021.

---

<sup>12</sup> L'UE s'est émue de ce geste politique et, en réponse, s'est proclamée en mars 2021 « zone de liberté » pour les personnes LGBT.

<sup>13</sup> *Le Monde*, 22 janvier 2022 « En Pologne, le parti national conservateur au pouvoir prend en main l'éducation » par Jakub Iwaniuk.

Localement, dans la région de Bialystok, une autre lutte a fourni un certain nombre d'activistes. Il s'agit de la mobilisation écologiste pour la préservation de la forêt primaire, contre la volonté d'exploitation du bois soutenue par le gouvernement. Ce combat politique avait fortement mobilisé dans la région en 2017 et ses effets en termes de structuration d'un réseau contestataire furent importants à l'échelle locale. Or, ces défenseurs de la forêt se sont rapidement retrouvés autour de la cause migratoire : connaissant très bien les lieux inhospitaliers traversés par les migrants et s'érigeant radicalement contre l'érection de barrières ou murs dans ce parc naturel, ils sont devenus des partenaires de premier plan dans la coalition qui soutient les personnes en exil.

## Des engagements divers et criminalisés

L'activité des personnes solidaires peut être classifiée selon trois catégories distinctes. La première est constituée des personnes qui, depuis tout le pays, contribuent matériellement aux activités des groupes sur place. Alimentant des cagnottes en ligne, des vivres, des vêtements ou des duvets, elles contribuent à fournir tout le matériel nécessaire non seulement pour assurer la survie des personnes en migration mais également satisfaire les besoins des activistes sur place. Ainsi, une habitante locale, engagée dans le soutien aux migrants, nous racontait « *On reçoit un soutien incroyable de toute la Pologne. Un réseau de soupes s'est mis en place à travers le pays : des gens préparent des soupes et les envoient vers nous dans des pots, pour qu'on les donne aux personnes trouvées dans la forêt ou pour qu'on les consomme nous-mêmes. Parce que parfois, avec le travail dans la journée, et l'aide aux réfugiés la nuit, on n'a même plus le temps de cuisiner pour nos familles. Il y a même des gens qui sont venus nous proposer des cours de yoga, des massages, tout ce qui est possible, pour qu'on ne se sente pas seuls ici avec les réfugiés...* » D'après nos informateurs, ces soutiens, dont la provenance est essentiellement polonaise, suffisent à couvrir l'ensemble des besoins à la frontière. Ils sont non seulement le fait de personnes qui agissent individuellement mais également de nombreuses organisations, collectifs, syndicats, etc.

Parmi les activistes, une autre catégorie est constituée de personnes idéologiquement engagées, porteuses d'une cause à défendre et présentes à la frontière au nom de certaines valeurs politiques ou humanistes. Il s'agit pour beaucoup d'entre elles de jeunes, dont une majorité de femmes, issues des villes, ayant un niveau d'étude supérieur. On y rencontre

également un certain nombre d'universitaires et de juristes, plus souvent de passage qu'installés sur place. L'engagement de ces activistes peut être issu de diverses causes mais ils ont trouvé nécessaire d'apporter leur contribution à la frontière dès qu'ils ont compris la répression qui s'exerçait à l'égard des migrants poussés en Pologne par la Biélorussie. Etayée ou peu informée, ces personnes proposent souvent une lecture politique de la situation et leur activité caritative s'inscrit dans un engagement socio-politique plus large.

Leurs activités s'opèrent dans un climat de crainte et de méfiance du fait de la criminalisation des activités solidaires (Aris Escarena, 2021 ; Giliberti, 2017). Même si à ce jour aucune poursuite n'a été engagée à l'encontre de personnes ayant aidé des exilés, elles s'inquiètent de voir les premières condamnations arriver bientôt. Cela justifie qu'elles s'expriment peu dans les médias et soulignent systématiquement le caractère légal de leurs activités. La crainte d'être identifiés comme des opposants au régime, voire des ennemis de l'Etat, surgit souvent dans les conversations. Au quotidien, au-delà même des check-points, elles sont régulièrement arrêtées, de jour comme de nuit, par la police ou les militaires qui vérifient leur chargement et ne manquent pas une occasion de verbaliser la moindre infraction.

En dehors de ces démonstrations de force, il arrive également qu'elles fassent l'objet d'intimidations, de la part de groupes non identifiables par leurs insignes, qui circulent la nuit en véhicules tout-terrain et les arrêtent sans raison apparente. Leur présence sur le terrain illustre la notion même de « guerre hybride », impliquant des acteurs non-conventionnels, qui agissent en dehors de toutes règles. Quelques semaines avant notre venue, des véhicules de médecins qui intervenaient auprès de migrants ont été retrouvés saccagés, sans que ces actes soient signés. C'est pourquoi, au contraire de la propagande orchestrée par l'Etat, ces activistes recherchent l'invisibilité dans un but de protection.

Une autre catégorie de personnes engagées est constituée d'activistes « *de facto* », qui n'ont bien souvent pas de passé militant et s'engagent presque contre leur gré, poussés par la situation dans laquelle ils sont pris du fait de leur cadre de vie (Mazin, 2022). Dès le pas de leur porte, ils sont aux prises avec des femmes et des hommes en situation de détresse, apeurées, dont l'état de santé est souvent alarmant, parfois accompagnés d'enfants, qui les supplient de leur venir en aide. Si certains répondent à l'injonction de l'armée de faire appel



à elle sans engager aucun échange avec ces personnes, d'autres, la plupart du temps sans idéologie ou considération politique, leur tendent la main.

D'après nos entretiens, cette position est sans aucun doute la plus difficile à tenir. Portée seulement par l'empathie ou par un sentiment de commune humanité, ces Polonais de la frontière n'ont aucune échappatoire. Tandis que les activistes venus du reste du pays font de fréquents aller-retour vers leur région d'origine ou bien s'engagent temporairement, eux sont confrontés à une situation qui perdure et dont ils ne voient pas l'issue. L'illégalisation de toute mise à l'abri et aide au déplacement les contraignent à faire des choix cornéliens : laisser des personnes dans leur détresse après leur avoir éventuellement donné à manger et un sac de couchage, ou bien entrer en clandestinité en acceptant d'offrir un toit pour la nuit, fût-il celui de sa grange, de panser des plaies susceptibles d'être fatales ou d'apporter d'autres formes de secours tout aussi vitales. Le conflit de loyauté dans lequel sont plongées ces personnes est parfois redoublé par le fait que nombre de familles ont au moins un membre parmi les gardes-frontières, employeur important dans cette région plutôt agricole. Cette tension engendre un épuisement moral fréquent parmi ces personnes. Une habitante se plaignait ainsi de la situation créée par l'activité répressive des autorités : *« Moi, je ne veux pas avoir à porter secours, je ne veux pas sauver des gens de la mort, je ne veux pas être une activiste. Mais je n'ai pas le choix, j'habite ici ! Est-ce que je peux laisser des gens mourir devant ma porte, dans mon jardin ? Et que fait l'Etat pour moi ? Comment il me protège de tout ça ? »*. Dans ce cas, l'engagement solidaire est vécu comme une façon de faire face aux carences de l'Etat en matière d'accueil et les activistes pointent un sentiment d'instrumentalisation de leur position par des autorités qui ne sont plus garante du respect des droits humains.

## Conclusion

En quelque sorte, les confins est de l'Europe ne sont que la répétition de scènes qui ont déjà été observées sur les côtes nord-méditerranéenne et dans les Balkans. Il semble que la répression des migrations, mise en œuvre dans la violence et en dehors des législations nationales et internationale, et la criminalisation des solidarités, pratiquées de plus en plus ouvertement sur les bords de la Méditerranée aient été érigées en modèle et tendent aujourd'hui à être reproduites sur l'ensemble des frontières extérieures de l'Europe. En ce

sens, la forêt primaire de Białowieża fait figure de Méditerranée en Europe de l'est et inaugure un nouveau front de la guerre contre les migrations.

Dans toutes ces situations, la rhétorique de la crise migratoire, perçue comme un événement ponctuel, problématique et voué à disparaître comme il est apparu, conduit les gouvernements à réagir sur le mode de l'urgence, en dehors du cadre démocratique et en faisant fi des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Une telle démarche ne contribue pas à un traitement rationnel et réfléchi de la question migratoire. Bien au contraire, elle empêche de penser la mobilité comme une pratique normale ancrée dans l'histoire de l'humanité, ce qu'elle continue pourtant à être.

#### Bibliographie

AGIER M., 2009, *Gérer les indésirables : des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion.

AGIER, M., LECADET, C. (dirs.), 2014, *Un monde de camps*, Paris, La Découverte.

ARIS ESCARENA J.P., 2021, « La criminalisation du sauvetage dans la mer Égée. Le cas de l'ONG PROEM-AID », *Mondi Migranti*, 3, p. 133-156.

BASSI M., SOUIAH F., 2019, « Corps migrants aux frontières méditerranéennes de l'Europe », *Critique Internationale*, 83.

BIGO D., 1998, « Europe passoire et Europe forteresse: la sécurisation/humanitarisation de l'immigration », dans *Immigration et racisme en Europe*, Bruxelles, Editions complexe, p. 203-240.

BOUAGGA Y., 2017, *De Lesbos à Calais. Comment l'Europe fabrique des camps*, Passager clandestin.

BOUBAKRI H., 2004, « Migrations de transit entre la Tunisie, la Lybie et l'Afrique subsaharienne: étude à partir du cas du Grand Tunis », *Conférence: Les migrants dans les pays de transit : partage des responsabilités en matière de gestion et de protection*.

BUZINKIC E., AVON M., 2020, « Pushback as a Technology of Crimmigration », dans KOGOVSSEK ŠALAMON N. (dir.), *Causes and Consequences of Migrant Criminalization*, Cham, Springer International Publishing (Ius Gentium: Comparative Perspectives on Law and Justice), p. 157-170.

GILIBERTI L., 2017, « La criminalizzazione della solidarietà ai migranti in Val Roja: note dal campo », *Mondi Migranti. Revista di studi e ricerche sulle migrazioni internazionali*, 2017, 3.

GILIBERTI, L., POTOT, S. (dirs.), 2021, « Incursioni, Migrazioni, frontiere, solidarietà », *Mondi Migranti*, 2021, 3.

HELLER C., PECOUD A., 2017, « Compter les morts aux frontières : des contre-statistiques de la société civile à la récupération (inter)gouvernementale », *Revue européenne des migrations internationales*, 33, vol. 33-n°2 et 3, p. 63-90.

HERAN F., 2017, *Avec l'immigration: Mesurer, débattre, agir*, La Découverte.

JAYET H., RAGOT L., RAJAONARISON D., 2001, « L'immigration : quels effets économiques ? », *Revue d'économie politique*, 111, 4, p. 565-596.

KOBELINSKY C., 2008, « « Faire sortir les déboutés ». Gestion, contrôle et expulsion dans les centres pour demandeurs d'asile en France », *Cultures & Conflits*, 71, p. 113-130.

MAZIN H., 2022, *Épreuves de l'exil et solidarités de proximité. Ethnographie de l'accueil des exilés dans la vallée de la Roya (2017-2020)*, Thèse de doctorat, Université Lumières Lyon II.

OBSMIGAM (COLLECTIF), 2020, *Le manège des frontières - Criminalisation des migrations et solidarités dans les Alpes-Maritimes, Le passager clandestin*, (Bibliothèque des frontières).

PECOUD A., GUCHTENEIRE P. DE, 2009, *Migrations sans frontières: essais sur la libre circulation des personnes*, Unesco.

RODIER C., MORICE A., 2010, « Migrations : comment l'Union européenne enferme ses voisins », *Le Monde diplomatique*, 1 juin 2010.

SCHMOLL C., 2020, *Les damnées de la mer. Femmes et frontières en Méditerranée*, la Découverte.

STREIFF-FENART J., SEGATTI A., 2011, *The Challenge of the Threshold. Border Closures and Migration Movements in Africa*, Lanham, USA, Lexington Books.

UNITED-NATIONS, 2000, « Replacement Migration : Is it a Solution to Declining and Ageing Population ? », New York, United Nations (Population division).

WIHTOL DE WENDEN C., 2017, *Faut-il ouvrir les frontières?*, Presses de sciences po.